Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1995)

Heft: 81

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles Fédérales

FONCTION PUBLIQUE

Salaires au mérite

Dès le 1er janvier prochain, les quelque 130 000 employés de la Confédération et des grandes régies seront soumis à un nouveau régime salarial incluant le salaire au mérite. Des primes uniques annuelles de 5 000 francs suisses au maximum seront attribuées aux fonctionnaires qui auront fourni « des prestations de valeur exceptionnelle ». Le Conseil fédéral a toutefois plafonné à 15% de l'ensemble du personnel les éventuels bénéficiaires de cette gratification. C'est qu'un excès de zèle généralisé aurait pu avoir des conséquences financières fâcheuses. Mais tout n'est pas perdu pour les fonctionnaires méritants qui n'auront pas l'occasion de se distinguer par une action particulièrement éclatante. Une récompense en nature, d'une valeur inférieure à 200 francs suisses, pourra leur être attribuée.

A côté de ces mesures d'encouragement, la Confédération a aussi décidé de sanctionner les employés qui ne donneraient pas pleinement satisfaction. Ralentissement de la progression hiérarchique ou même gel du traitement s'abattront sur le fonctionnaire peu appliqué à sa tâche.

RELIGION

Trois Suissesses béatifiées

Devant plus de 8000 pèlerins, le Pape Jean-Paul II a déclaré « bienheureuses » trois femmes originaires de Fribourg, Lucerne, et Argovie. Cette cérémonie ne signifie pas que les élues accèdent à la sainteté. Les bienheureuses sont un exemple pour les fidèles, qui peuvent demander leur intercession auprès de Dieu dans leurs prières.

Marie-Thérèse Scherer (1825-1888), originaire de Meggen (LU), participa activement à la fondation de la congrégation d'Ingenbohl, qui compte aujourd'hui plus de 5000 religieuses dans le monde. Marie Bernarde Butler (1848-1924), originaire d'Argovie, partit pour l'Equateur après vingt ans passés dans un couvent. Elle s'établit en Colombie et fonda un ordre de religieuses : elles sont aujourd'hui 800 dans dix pays d'Amérique latine. Marguerite Bays est née à Siriez, près de Romont, en 1815. Fille de paysan, couturière, elle a vécu sa foi dans la société laïque. Très pieuse, elle s'est dévouée dans sa paroisse en enseignant la doctrine aux enfants. Des témoins assurent qu'elle portait sur le corps les stigmates de la passion du Christ.

ÉCHANGES

Bonne santé du commerce extérieur

Les importations comme les exportations ont bénéficié, durant les neuf premiers mois de l'année 1995, d'une croissance substantielle. La balance commerciale est quasiment équilibrée. Du côté des importations, les entrées de biens d'équipement ont connu, de loin, l'évolution la plus dynamique. La plus forte hausse est à inscrire au compte des acquisitions d'avions de ligne. Les produits en provenance des pays de l'Union européenne (UE) augmentent. D'une manière générale, les échanges de la Suisse avec les pays de l'UE s'intensifient.

INDUSTRIE

Poids lourd du matériel ferroviaire

La Commission de Bruxelles a donné son feu vert à la fusion de la division ferroviaire d'ABB avec AEG, filiale de Daimler Benz. ABB Daimler Transportation devient ainsi le premier fournisseur mondial de matériel ferroviaire. La nouvelle société réalise plus de 5 milliards de francs suisses de chiffre d'affaires et emploie environ 22 000 personnes dans 40 pays. Spécialisée dans l'électronique, AEG apporte notamment son savoir-faire dans la construction des trains à grande vitesse (l'ICE allemand). Le groupe ABB dépose dans la corbeille de mariage sa puissance financière et la logistique d'une cinquantaine de sociétés dans le monde.

MONNAIE

Le franc fort pèse sur les montres

Aujourd'hui, les montres suisses sont moins chères à l'étranger qu'en Suisse. C'est que les constructeurs sont obligés de baisser leurs prix à l'étranger, s'ils ne veulent pas voir la demande s'écrouler, et cela quel que soit leur niveau de gamme. Dans le produit bon marché, Swatch a été contrainte de baisser ses prix sur le marché italien, de 55 à 45 francs suisses. Sans cela, les ventes auraient chuté d'un

million d'unités, ce qui signifiait le licenciement de 1 500 personnes. Les fabricants suisses de montres de luxe, confrontés à une concurrence asiatique sérieuse, doivent également baisser leurs prix à Hong Kong et Singapour. Résultat : les touristes japonais n'achètent plus de montres en Suisse.
A Lucerne, les ventes de montres sont d'ordinaire la locomotive du tourisme, puisque chaque visiteur avait l'habitude d'y dépenser quotidiennement 200 francs suisses en produits d'horlogerie. Un chiffre qui a déjà commencé à fléchir. Pour baisser les prix de vente, certains envisagent de réduire les marges des commerçants, qui se montent à 45%. Mais marge ne veut pas dire bénéfice net : loyers et salaires viennent entamer la part des revendeurs. La solution serait de payer moins cher les montres aux fabricants. Mais là, le serpent se mord la queue, puisque les fabricants ont déjà des problèmes de coût liés à la cherté du franc suisse. (Lire en page 17).

TOURISME

Des nuits d'hôtel moins chères

Avec les bons d'hôtel proposés par la société lucernoise Ferienmarkt, le prix des nuitées pourrait chuter de 60%. Cette filiale d'une agence immobilière spécialisée dans les logements de vacances a lancé l'idée des bons d'hôtel il y a deux ans. Ces bons peuvent être échangés contre des nuitées dans une quarantaine d'hôtels en Suisse, et une douzaine d'établissements allemands et autrichiens proches de la frontière. L'inconvénient du système est que le client titulaire de ces bons n'est pas prioritaire. En période d'affluence, certains hôtels préféreraient remplir leurs chambres avec des clients qui paient plein tarif.

ÉPARGNE

Un bas de laine qui rétrécit

Selon les comptes nationaux de 1994, les ménages ont moins épargné que l'année précédente : un franc sur dix a été mis de côté, contre un franc sur huit en 1993. Entre 1991 et 1994, le taux d'épargne est progressivement passé de 13% à 10,3%. Malgré ce recul, il reste tout de même plus élevé que lors du ralentissement conjoncturel du milieu des années soixante-dix. Il se situait à l'époque à un niveau inférieur à 4%. Le revenu total des ménages a atteint en 1994 la somme de 213 milliards de francs suisses.

AGRICULTURE

Vers l'économie de marché

Le Conseil fédéral a mis en consultation son rapport « Politique agricole 2002 ». En moins de dix ans, l'agriculture suisse devrait passer d'un système interventionniste à un régime beaucoup plus proche des lois du marché. Un rythme soutenu qui devrait permettre d'éviter l'essoufflement des réformes.

Le cœur du dispositif concerne l'économie laitière, qui absorbe une large part des subventions fédérales. La suppression d'un prix du lait garanti donne la mesure du changement. Jusqu'ici, le producteur, soumis à un contingentement, a l'assurance que sa production sera écoulée à un prix fixé d'avance. A l'étape suivante, l'Union suisse du fromage (USF) se fournit auprès des fromagers à un prix également garanti.
L'Etat compte également se désengager des secteurs de la viande et des céréales. Mais désengagement ne signifie pas abandon : une série de mesures visant à améliorer les bases de production et promouvoir les produits seront mises en place. Surtout, la Confédération poussera au maximum le système des paiements directs.

ARMEMENT

La Suisse renonce aux mines antipersonnel

L'armée suisse renonce complètement à posséder et utiliser des mines antipersonnel. Cette

L'économie laitière absorbe une large part des subventions fédérales

décision ouvre la voie à une modification de la position de la Suisse lors des négociations en faveur d'une interdiction complète de ces mines. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) s'est félicité de cette décision. En septembre dernier, une pétition demandant l'interdiction mondiale des mines antipersonnel avait été déposée au Palais fédéral.
La Suisse ne produit plus de mines antipersonnel depuis 1969, et son armée ne possède plus de mines bondissantes depuis 1990.

OSCE

Présidence suisse en 1996
La Suisse assumera l'an prochain la présidence de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE), une tâche qui sera la priorité essentielle de la politique étrangère, selon Flavio Cotti, chef du Département fédéral des Affaires étrangères. Le Conseiller fédéral a toutefois souligné qu'il ne fallait pas trop attendre d'une organisation dont le budget représente le tiers de celui de la Ville de Locarno. L'OSCE, qui compte 54 pays membres, a perdu un peu de son importance depuis l'effondrement du communisme. L'une des ses prochaines missions devrait être la participation à la reconstruction de la Bosnie, si l'accord de Dayton subsiste. L'OSCE est également active dans la diplomatie préventive, c'est-à-dire dans les négociations permettant d'éviter l'éclatement ou la reprise d'un conflit. Ses efforts se concentrent actuellement au Nagorny-Karabakh, en Ossétie du Sud, en Moldavie ou encore en Tchétchénie.

ONU

Le Secrétariat sur la Biodiversité échappe à Genève
Le Secrétariat permanent sur la Biodiversité siégera à Montréal, et non pas à Genève. C'est ce qu'on décidé les représentants des Etats signataires de la Convention de Rio, réunis à Djakarta. Genève abritait pourtant ce secrétariat de façon provisoire depuis le mois d'octobre 1993, et la ville avait tout fait pour l'accueillir de façon permanente. La Suisse avait déjà perdu en avril le siège du Secrétariat permanent sur le climat, au profit de l'Allemagne.

CRIMINALITÉ

Blanchiment d'argent venu de l'Est
Des fonds d'origine douteuse ou criminelle en provenance des pays de l'ex-bloc de l'Est sont régulièrement blanchis en Suisse. Le droit pénal ne permet pas à lui seul de mettre fin à cette situation nouvelle. La Suisse manque en l'espèce d'une information continue et coordonnée à l'échelon du pays. Ces affirmations sont celles du groupe de travail commun mis sur pied par le Département fédéral de justice et police (DFJP) et par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) pour faire le point sur les flux de fonds en provenance de l'Est. Les organisations criminelles des pays de l'Est seraient de plus en plus actives en Suisse. (lire également en page 21).

Hommage à Gustave Ador

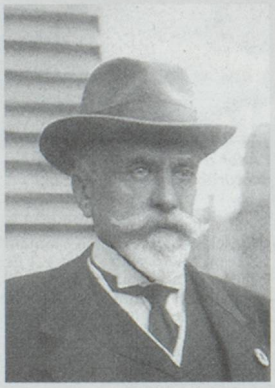

Genève a fêté le 150ème anniversaire de la naissance de Gustave Ador, avec une semaine de manifestations et colloques consacré à cet ancien Conseiller fédéral. Un buste du grand homme a même été installé dans le Jardin anglais.
Devenu président de la Confédération au lendemain de la Première guerre mondiale, à l'âge de 70 ans, Gustave Ador est resté dans la mémoire collective ce vieillard digne et charismatique. Mais l'homme politique a fait ses premières armes à Genève, élu au Grand Conseil dès 1874. Arrivé au Conseil d'Etat onze ans plus tard, Gustave Ador se lança dans le redressement des finances publiques et la réforme administrative. Il fut aussi l'artisan de la paix confessionnelle dans le canton.
Mais Gustave Ador a également oeuvré à l'extension des droits politiques des citoyens du canton de Genève. C'est d'abord le référendum facultatif qui est adopté en 1879, puis le vote à la commune sept ans plus tard. Jusque là, les citoyens étaient répartis en trois collèges : la Ville, la Rive gauche et la Rive droite. Chacun des groupes votait respectivement à Genève, Carouge et au Petit Saconnex. On imagine les problèmes de transport, à une époque où l'automobile en était à ses premiers balbutiements ! Le principe de l'initiative populaire fut adoptée en 1891, un an avant la passage du système majoritaire à la représentation proportionnelle.
A sa trajectoire politique locale et nationale, Gustave Ador ajouta une dimension internationale, en devenant président du Comité international de la Croix-Rouge durant de nombreuses années. Il a su y faire vivre l'héritage d'Henri Dunant, n'hésitant pas à se rendre sur le terrain, auprès des victimes et des secours, aussi longtemps que santé le lui a permis.

En Bref

Année de miel
Avec une récolte moyenne de 30,8 kg par ruche, 1995 se présente comme une année record pour le miel en Suisse. Cette production abondante compense les maigres résultats de l'an passé, où les abeilles avaient péniblement atteint les 6 kg par ruche. La saison a été particulièrement bonne pour les butineuses des forêts, alors que le miel de fleur a souffert du mauvais temps de ce printemps.

Soldats cyclistes
Dès l'an prochain, les 3000 cyclistes de l'armée suisse porteront un casque civil. Cette troupe; unique en Europe, existe depuis 1982. Des tests ont montré que le casque militaire protège moins bien la tête en cas de chute qu'un casque de cyclisme classique. Cependant, lors d'un engagement au combat, les cyclistes devront se couvrir du casque d'ordonnance, qui protège des balles, mais peut briser la nuque en cas de chute.

Les pandas rouges pouponnent
Pour la première fois, les pandas rouges pensionnaires du zoo de Zurich ont bien voulu garder leurs bébés. Jusqu'ici, à chaque naissance, les parents tuaient régulièrement leurs rejetons. Le panda rouge, également appelé petit panda, est un cousin du grand panda noir et blanc.

Swissair passe ses petits avions à Crossair
D'ici 1997, tous les avions de moins de 100 places échangeront leur pavillon Swissair pour celui de Crossair. La compagnie bâloise aura ainsi multiplié par deux et demi son offre de sièges en deux ans. Par contre, cette nouvelle répartition des tâches provoquera un sureffectif de 150 à 180 pilotes chez Swissair, qui ne seront certainement pas transférés à Crossair.

Hausse des coûts de santé
La tendance à la hausse des coûts de la santé se confirme. La croissance a été de 6,3% par assuré de janvier à septembre 1995. Les frais hospitaliers ambulatoires accusent l'augmentation la plus forte : 14,5%. Les hausses les plus importantes ont été constatées en Thurgovie (17,2%), à Bâle-Campagne (11,7%) et à Bâle-Ville (9,7%).

Levée des sanctions contre la Yougoslavie
La Suisse a suspendu ses sanctions économiques contre la République fédérale de Yougoslavie (RFY, regroupant la Serbie et le Monténégro). Cette mesure est intervenue au lendemain au lendemain de la levée de l'embargo de l'ONU contre la RFY. La Suisse avait institué en juin 1992 un embargo commercial, le gel des comptes bancaires et la suspension du trafic aérien, en provenance ou à destination de la RFY.

Record d'oiseaux migrateurs
Près de 93 000 oiseaux d'eau ont été rencensés le 12 novembre dernier sur le lac de Neuchâtel. C'est l'effectif le plus élevé jamais enregistré en automne, période où les volatiles se regroupent pour entreprendre leurs migrations.

LE MESSAGER SUISSE
la revue des communautés suisses de langue française

Formulaire d'abonnement

à remettre à l'un de vos amis

Oui, je souscris à un abonnement d'un an au Messager Suisse (11 numéros).

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

CP/Ville.....

.....

Au prix de :

France ❑ **175 FF**

Dom/Tom et étranger ❑ **190 FF**

Abonnement de soutien ❑ **à partir de 200 FF**

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de **FSSP/MS** à renvoyer à :

GESA, Le Moulin Jacquet, 76440 Mesnil-Mauger.